

TIC

Logiciels libres

Un levier d'innovation et de croissance

D'imminentes personnalités de renommée mondiale ont pris part à la 5^{ème} conférence sur les logiciels libres qu'organise, chaque année, le ministère des Technologies de l'Information et de la communication.

Cette 5^{ème} édition qui s'est tenue, hier, à Gammarth, s'est notamment distinguée par la présence de MM. Robert S. Sutor, Jim Lacey, Jean Pierre Laisné et Cyril Meunier, respectivement Vice président Open Source et Linux, IBM, président et CEO Linux. Professional Institute, Directeur de la stratégie Open Source de BULL et Consulting manager IDC, pour ne citer que ceux-ci. Le thème général choisi pour la conférence est: «Les logiciels libres; levier d'innovation et de croissance».

Intervenant à l'ouverture de cette 5^{ème} conférence, Mme Lamia Chaffai Sghair, secrétaire d'Etat chargée de l'Informatique, de l'Internet et des logiciels libres a noté que l'organisation de l'actuel événement s'inscrit pleinement dans le cadre du plan national pour les logiciels libres qui ambitionne principalement d'inciter à l'usage et au développement des logiciels libres dans différents secteurs et, en particulier, dans ceux de l'éducation, de la formation; de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le plan appelle également à une meilleure exploitation des opportunités offertes par les logiciels libres et propriétaires pour les entreprises tunisiennes opérant dans le domaine des services et de l'ingénierie informatique, afin de favoriser la conception de nouveaux services, la promotion de la création et l'innovation technologique, outre la création de postes d'emploi et le lancement de projets dans des domaines à très haute valeur ajoutée.

Et d'indiquer que le plan national pour les logiciels libres cadre parfaitement avec les orientations de l'approche tunisienne pour la promotion des technologies de la communication en tant que moteur essentiel du dé-

veloppement intégral et condition sine qua non pour l'édification de la société du savoir et la promotion de la Tunisie en tant que destination TIC et cadre d'investissement idéal dans tous les domaines porteurs.

La secrétaire d'Etat a, par ailleurs, indiqué que la finalité de ce rendez-vous est d'alimenter le débat et de motiver l'échange d'informations et de connaissances sur plusieurs aspects importants autour du logiciel libre, et cherche notamment à apporter des réponses sur des questions récurrentes dont; comment bénéficier des atouts des logiciels libres pour stimuler et favoriser l'innovation technologique?; quels sont les atouts des logiciels libres pour renforcer la compétitivité et créer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois?; et comment intégrer les logiciels libres dans le cadre du développement durable et la formation de diplômés compétents dans le domaine du libre?

Partant, la conférence qui comprend nombre de panels et d'ateliers a ciblé une large audience composée de chercheurs qui souhaitent tirer davantage profit du potentiel des logiciels libres pour créer de nouvelles applications innovantes et répondant à des besoins de productions et de service de différents secteurs.

Il y a aussi les enseignants et éducateurs qui veulent contribuer au développement durable, intégrer les logiciels libres dans leurs programmes d'études pour former des diplômés capables de satisfaire aux critères du marché dans le domaine des logiciels libres. Enfin, la conférence s'adresse aux entrepreneurs et décideurs informatiques qui souhaitent augmenter la compétitivité et stimuler la création de nouveaux emplois en utilisant et en développant des logiciels libres de qualité et à moindre coût.

L'innovation par l'Open Source.
Les interventions des experts du libre qui se sont relayés à longueur de matinée ont été

fortes en enseignements et ont toutes démontré, chiffres et graphiques à l'appui, l'étendu du potentiel et l'importance de l'apport permis par une bonne exploitation des logiciels libres.

Il en ressort plus particulièrement que le logiciel libre permet surtout et avant tout de garantir une activité innovante.

Cette audience ou la communauté de ce logiciel peut ainsi mesurer effectivement la qualité du code du logiciel. Ce dynamisme accélère les échanges et favorise l'innovation. En revanche, le principe de «verrouillage» du code source du logiciel; physique, technique ou juridique nuit à cette dynamique.

M. Robert S. Sutor, vice-président Open Source Linux et IBM, a fait savoir que l'accès à l'intégralité du code source ne permet pas de garder longtemps un avantage concurrentiel qui serait basé principalement sur ce type de principe.

Quoi qu'il en soit, il existe aujourd'hui plusieurs logiciels libres que nous employons quotidiennement en Tunisie comme ailleurs et dont on tire un maximum de profit sans payer un sou. Parmi ces logiciels les plus connus par le grand public figurent notamment; Linux, le noyau du système d'exploitation GNU/Linux, le navigateur web Mozilla Firefox, les navigateurs web Safari et Google Chrome, la suite bureautique OpenOffice.org, le logiciel de retouche d'image GIMP, le serveur http Apache ou encore le célèbre lecteur multimédia VLC.

La fin de matinée, marquée par la tenue du deuxième panel de la journée, a été l'occasion pour bon nombre de participants de faire la connaissance d'un nouveau concept informatique baptisé «le cloud computing» ou «l'informatique dans les nuages». Ce concept apparut assez récemment, mais dont les prémices remontent à quelques années, fait référence notamment à la technologie des grilles de calcul, utilisée par le calcul scientifique.

Hassène Khfari

Un programme italien d'assistance aux PME tunisiennes dans le secteur des TIC

● Une ligne de crédit italienne d'un montant de 36, 5 millions d'euros, en faveur des PME tunisiennes opérant dans le secteur des TIC

L'Institut Italien pour le Commerce Extérieur (ICE), organisme public chargé du rapprochement entre les hommes d'affaires italiens et étrangers, a organisé, hier, un séminaire sur le transfert des technologies et la coopération à travers le programme-cadre.

Cette rencontre a constitué une occasion propice pour faire connaître les opportunités que recèle la Tunisie dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Dans ce cadre, M. Paouzi Zaghib, président de la Fédération des TIC au sein de l'UTICA, a présenté un exposé dans lequel il a mis en exergue les besoins de coopération technologique et commerciale des PME tunisiennes exerçant dans le secteur des TIC.

En effet, l'orateur a souligné l'orientation stratégique de l'Etat en matière de TIC, en veillant à ce que ce secteur soit capable de contribuer d'une manière satisfaisante à la croissance du PIB et à la promotion de l'emploi.

Il faut souligner que le secteur des TIC s'est assigné pour objectif de créer 10 mille emplois par an et de contribuer à hauteur de 13,5% au PIB à l'horizon 2011.

Pour atteindre ces deux objectifs ambitieux, la Tunisie a mis en place un environnement favorable à l'investissement, par la modernisation de l'infrastructure, la création des sites d'affaires adaptés à l'évolution technologique à l'instar des technopôles technologiques.

Sur le plan réglementaire, les procédures de

création d'entreprises ont été simplifiées, outre la bonne protection des affaires par la création des signatures électroniques et la certification électronique.

Au niveau des ressources humaines, 13% des étudiants sont inscrits dans les filières TIC, 18 mille ingénieurs et techniciens sont actuellement opérationnels, sans compter les compétences humaines qui se sont intégrées dans l'industrie des TIC en Tunisie.

On recense 490 développeurs de logiciels, 1000 entreprises concessionnaires, 150 installateurs d'équipements de télécommunication, et 50 fournisseurs de services de télécommunication.

«L'Italie a constitué toujours le troisième investisseur étranger en Tunisie (606 entreprises italiennes ou à participation italienne implantées en Tunisie). Elle peut nous aider dans l'assistance commerciale et financière et l'organisation des rencontres d'affaires en vue de la réalisation des projets communs dans le domaine des TIC», souligne M. Zaghib.

Selon M. Maurizio Bonavia, directeur du bureau de la coopération à l'ambassade d'Italie, avec une seule ligne de crédit l'Italie a accordé à la Tunisie un montant de 36,5 millions d'euros, en faveur des PME tunisiennes.

Ce crédit est utilisable dans l'acquisition auprès de fournisseurs italiens, d'équipements et de services connexes d'origine italienne. Le plafond du crédit pour chaque promoteur oscille aux alentours de 2,1 millions d'euros.

Dans le domaine des TIC, un programme d'assistance a été mis en œuvre par l'ICE pour assister et accompagner des PME tunisiennes dans l'évaluation de leurs projets de développement, la définition de leurs activités et la mise en place de leur business plan, la recherche des contreparties italiennes en vue de concrétiser leurs projets, promouvoir et favoriser les échanges entre l'Italie et la Tunisie.

Ce programme se réalise en trois phases différentes; la première consiste en la sélection de 6 ou 7 idées de projets et leur approfondissement selon des critères bien déterminés.

La deuxième concerne la recherche de partenaires italiens potentiellement intéressés à une collaboration en Tunisie dans le cadre des projets individuels notamment à travers la participation aux foires et salons ainsi qu'aux manifestations organisées dans le secteur des TIC et les recherches via Internet et prises de contacts.

La troisième phase porte sur la promotion des projets tunisiens pour déterminer les profils des sociétés italiennes offrant les meilleures synergies.

Les résultats des programmes d'accompagnement en collaboration avec l'ICE ont été un succès global au niveau des échanges entre l'Italie et la Tunisie. Cette nouvelle opportunité d'échanges pourra déboucher sur la réalisation des projets concrets dans le domaine des TIC.

N.B.

TUNISIE-U.E

De larges perspectives pour le produit artisanal

Les résultats du programme de jumelage qui a démarré il y a deux ans entre la Tunisie, d'une part, la France et l'Espagne d'autre part, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE) visant à appuyer les efforts de la Tunisie dans la modernisation du secteur de l'artisanat et l'amélioration de sa compétitivité, ont été présentés, hier à Tunis.

La Tunisie est donc le premier et le seul pays qui a bénéficié à ce jour d'un jumelage dans le secteur de l'Artisanat, moyennant un financement européen estimé à un million d'euros et devant ouvrir de vastes perspectives au produit de l'artisanat aux plans de la qualité, de l'écoulement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans le cadre de la stratégie nationale destinée à promouvoir le secteur et les structures de l'ONA.

M. Ridha Ben Mosbah, ministre du Commerce et de l'Artisanat, a mis l'accent à l'ouverture de ce séminaire sur l'importance du secteur de l'artisanat, un secteur clé pour la promotion des échanges et la consolidation de la coopération, d'autant plus que la Tunisie, un pays de culture et de traditions, dispose d'un immense patrimoine de savoir-faire et de produits riches et variés hérités des multiples civilisations qui se sont succédé sur cette terre d'accueil.

De son côté, M. Mohamed Bousaid, directeur général de l'ONA, a souligné que le programme de jumelage concrétise les orientations nationales visant à renforcer l'échange économique, technique et culturel avec les pays européens et les autres pays du monde afin de promouvoir le produit artisanal local et d'améliorer sa qualité conformément aux critères internationaux en vigueur.

Il a fait remarquer qu'il est question d'identifier un réseau de communication entre les artisans tunisiens et l'ONA qui constitue un trait d'union entre les différentes structures en rapport à l'extérieur, outre l'adoption d'un programme de contrôle de la qualité des produits en ciblant 16 entreprises artisanales et en déterminant une classification spécifique aux produits de l'artisanat et des métiers, de manière à se rapprocher davantage des mesures en vigueur dans les pays européens.

Les travaux de la conférence au cours de laquelle ont été passées en revue les différentes étapes de mise en œuvre du projet de jumelage entre les différentes parties tunisiennes et européennes et les objectifs escomptés ont donné lieu à la signature de quatre accords-cadres entre les structures tunisiennes et françaises d'une part, et espagnoles d'autre part afin de consolider les domaines de la coopération et du partenariat entre elles dans le domaine de l'écoulement, de l'investissement, du suivi et de la formation du secteur de l'artisanat. (TAP)